



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

الرئيس
LE PRÉSIDENT

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

نواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 12/CNCMP/2024
DU 20/02/2024**



Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 20/02/2024 à 16h 00min, sur convocation de son président Monsieur Mohamed Ould Elkory CHEINE .

Etaient présents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Etaient absents:

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1 %/-

Réexamen du projet d'avenant N°01 au marché n° 531/T/42/CPMP/TAAZOUR/2022, relatif aux travaux de réalisation de 206 forages de reconnaissance dans 55 localités de plusieurs Wilayas, portant travaux supplémentaires, **Réf. lettre n°0016-24/CPMP/TAAZOUR, reçue le 15/02/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier pour les motifs suivants :

- *fournir un état d'avancement des travaux signé par l'autorité contractante en détaillant les activités déjà réalisées et celles à envisager dans le cadre du projet d'avenant,*
- *justifier davantage que l'avenant n'a pas d'incidence financière.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
(CPMP/MIDEC)

2 °/-

Examen du PPM 2024 du Conseil Régional de l'Adrar, **Réf. lettre n°0000022/CPMP/MIDEC**, reçue le **20/02/2024**.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MIDEC approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

3 °/-

Examen du PPM 2024 de la Région du Hodh Chargui, **Réf. lettre n°0000022/CPMP/MIDEC**, reçue le **20/02/2024**.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir le mode de passation pour l'action numéro 4, qui n'est pas approprié.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
(CPMP/MHA)

4 °/-

Examen du projet de marché passé par entente directe, relatif au contrôle des travaux restants du lot 10 du projet de réseau de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott, **Réf. lettre n°0063/CPMP/MHA**, reçue le **15/02/2024**.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHA approuvant ledit projet de marché passé par entente directe.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports
(CPMP/MET)

5 °/-

Examen de la décision rendant infructueux l'Appel d'offres, relatif aux travaux d'aménagement connexe de la ville de Rosso (lot 2), **Réf. Lettre 046/CPMP/MET**, reçue le **16/02/2024**.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET rendant ce dossier infructueux.

6 °/-

Examen du PPM 2024 actualisé du MET, Réf. lettre n°00041/CPMP/MET, reçue le 14/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé (actualisation n°1) pour l'année 2024.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

7 °/-

Examen du courrier du Ministère de la Santé n°168 du 15/02/2024, demandant le réexamen du projet de marché passé par entente directe pour l'acquisition de kits de dialyse, objet du PV N° 08/CNCMP/2024 en date du 06/02/2024, Réf. Lettre n°168 du Ministère de la Santé, reçue le 16/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS, objet de son courrier n° 29/CPMP/MS, approuvant ce dossier.

Par ailleurs, l'autorité contractante est tenue de lancer dans l'immédiat une procédure concurrentielle visant à assurer la continuité de l'approvisionnement.

8 °/-

Examen du rapport d'évaluation des offres relatives à la consultation simplifiée portant sur l'acquisition de deux véhicules: un véhicule 4x4 Pick-Up 4 portes et un véhicule léger au profit de l'UGP MRT-1035, Réf. Lettre n°33 CPMP/MS reçue le 14/02/2024.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de revoir l'évaluation des offres, car les motifs d'écartement du 1er moins disant sont aussi valable pour l'attributaire proposé.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie (CPMP/MPME)

9 °/-

Examen du projet d'avenant n°03 au contrat n°0314/PI/012/CPMP/MPME/2021, relatif à l'assistance au MPME

et à la SMH dans le domaine des affaires juridiques, fiscales, de l'industrie du pétrole et du gaz, de financement amont du gaz et du financement de projets de liquéfaction du gaz, portant prolongation du délai, **Réf. lettre n°94/CPMP/MPME, reçue le 15/02/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations la CNCMP reporte ce dossier afin de :

- *fournir le marché initial;*
- *fournir les avenants 1 et 2;*
- *fournir une ventilation des coûts justifiant le montant de l'avenant;*
- *justifier que les experts mobilisés ont consommé totalement leurs interventions prévues dans le marché initial ;*
- *confirmer le non changement du personnel clé prévu dans le contrat initial.*

Commission de Passation des Marchés Publics du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CPMP/CSA)

10 °/-

Examen de la demande de réduction du délai de réception des offres pour l'appel d'offres national relatif à la fourniture de produits alimentaires destinés au programme Temwine, **Réf. Lettre n°14-2024 CPMP/CSA, reçue le 16/02/2024.**

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ladite demande de réduction du délai de réception des offres.

CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

11 °/-

Examen du dossier d'appel d'offres restreint (DAOR), relatif à l'acquisition de cinq véhicules 4x4, **Réf. Lettre 016/CPMP/ANESP, reçue le 14/02/2024.**

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit DAOR afin de :

- *s'assurer que l'ensemble de prestataires choisi sont des concessionnaires ou distributeurs agréés,*
- *harmoniser le délai de livraison mentionné au niveau du calendrier de livraison.*

12 °/-

Réexamen de la demande de remise des pénalités de retards relatif au marché n° 018/CF/T/CIAIS/2021, portant

sur les travaux de construction d'un collège de 4 SDC à Coundi-Nteikane, Réf. lettre n°106/CPMP/ANESP, reçue le 17/01/2023.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP approuvant ladite demande de remise des pénalités.

Commission de passation de l'établissement des travaux d'entretien routier (CPMP/ETER)

13 °/-

Examen d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de 35000 m³ de graviers concassés, Réf. Lettre SN/CPMP/ETER, reçue le 12/02/2024.

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet de marché pour les motifs suivants :

- *le mode n'est pas justifié ;*
- *le modèle du projet de marché de l'ARMP n'a pas été respecté.*

Commission de Passation de Marchés Publics de Mauritanie Airlines (CPMP/MAI)

14 °/-

Réexamen du projet de marché passé par entente directe relatif à la réparation de deux moteurs d'Embraer, immatriculé 5T-CLL, Réf. Lettre 003/CPMP/MAI, reçue le 15/02/2024.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ledit projet de marché afin de prendre en considération les observations suivantes :

- *fournir un PV de la CPMP approuvant le projet de marché après la modification de l'objet du contrat ;*
- *justifier le changement de la durée du contrat d'un an au lieu de trois mois ;*
- *actualiser au niveau du contrat la date d'entrée en vigueur (le 26 janvier 2024) ;*
- *fournir un DQE détaillant le montant et les items du marché.*

Chantier Naval de la Mauritanie (CPMP/CNM)

15 °/-

pey ch 7 0 B 2 f E

Examen du PPM 2024 de la Direction Générale de la Société Chantiers Navals de Mauritanie, Réf. lettre n°005/CPMP/CNM, reçue le 14/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CNM approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

société National des Aménagements Agricoles et des travaux (CPMP/SNAAT)

16 %/-

Examen du PPM actualisé de la SNAAT, Réf. lettre n°00012/CPMP/SNAAT, reçue le 15/02/2024.

Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SNAAT approuvant ledit PPM actualisé (actualisation n°1) pour l'année 2024.

Commission de Passation des Marchés Publics de Ministère de l'Environnement (CPMP/MEV)

17 %/-

Examen du PPM 2024 du Parc National d'Awleigatt (PNA), Réf. lettre n°14/CPMP/MEV, reçue le 20/02/2024.







Décision: Avis de non objection

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MEV approuvant ledit PPM pour l'année 2024.

LE PRESIDENT

Mohamed Ould Elkory CHEINE

Les signataires:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP 
- Boubou Sylla, Membre du CP 
- Fatimetou Michel, Membre du CP 
- Enouar Sadatt Yarba, Membre du CP 
- Med Abdellahi Khattari, Membre du CP 
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances 